

COMMUNE DE CHENS SUR LEMAN

Haute Savoie



Chens sur Léman, le 16/02/2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL- N° 24/2026

Mairie
74140 CHENS SUR LEMAN
Tél : 04 50 94 04 23
accueil@chenssurleman.fr

Heures d'ouverture au public :
Lundi-Mardi -Vendredi : 8h -11h 30 / 15 h – 18 h
Jeudi 8 h – 11 h 30 / Mercredi 9 h – 12 h
1er Samedi du mois 9 h – 12 h

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION OCCUPATION DOMAINE PUBLIC **MANIFESTATION « APRÈS-MIDI JEUX » DE CMes Loisirs**

Le Maire de CHENS SUR LEMAN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-2 aux pouvoirs généraux du maire,

Vu le code général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la demande déposée par Mme Kitzy SANDOU, directrice de l'espace de vie sociale CMes Loisirs de Chens-sur-Léman, afin d'organiser un « après-midi jeux » dans le parc public des Chênettes, le samedi 21 mars 2026.

Considérant qu'il y a lieu de donner une suite favorable à cette requête ;

ARRETE

Art. 1 : Le samedi 21 mars 2026 sera organiser un « après-midi jeux » dans le parc public des Chênettes de 14h00 à 18 h 30.

Art. 2 : Pendant la durée de la manifestation, les enfants seront sous la responsabilité parentale.

Art. 3 : L'organisateur sera tenu responsable de tous dommages ou accidents pouvant survenir à l'occasion de cette opération.

Art. 4 : L'association CMes Loisirs sera tenue de garder les lieux en parfait état pendant l'évènement et de les restituer dans leur état de propreté initial après la manifestation.

Art. 5 : Le niveau sonore de l'animation devra être réglé de manière à n'apporter aucune gêne excessive aux riverains, ni d'effets sur la santé des personnes exposées et en fonction de la réglementation en vigueur (voisinage, animateurs...).

Art. 6 : La sécurité sera sous la responsabilité de l'organisateur de la manifestation : Mme Kitzy SANDOU, directrice de l'espace de vie sociale CMes Loisirs de Chens-sur-Léman.

Art. 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme Kitzy SANDOU, directrice de l'espace de vie sociale CMes Loisirs de Chens-sur-Léman.
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Douvaine.
- M le responsable des services techniques de Chens-sur-Léman.
- Le service de la police municipale de Chens-sur-Léman

Le Maire,
Pascale MORIAUD

